

A mon petit ami Ernest D.

Autor(en): **Richardet, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **6 (1868)**

Heft 32

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179919>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pendant ces courses, les enfants s'amusaient royalement. En effet, un mât horizontal, bien lisse, bien savonné, long de quinze ou vingt pieds, avait été disposé à quelques pieds au-dessus de l'eau, près de l'embarcadère. Il s'agissait de s'avancer jusqu'à son extrémité, sans tomber. Ah ! que de futurs Knies j'ai vus là ! Que de rires ! que de bon sang ! Après le mât, les cuiviers : plus d'un Robinson a fait naufrage, et bien peu sont arrivés au but.

Enfin, pour terminer cette partie joyeuse, on a lancé un canard à l'eau ; la pauvre bête, poursuivie par un grand nombre de petits garnements, a bientôt été cernée, puis prise, puis.... j'ignore ce qu'on en a fait.

Les courses terminées, chacun se rendit au banquet qui avait lieu sur la belle promenade de l'Aile ; banquet modeste, mais gai. Les quelques étrangers au pays qui y ont assisté ont été aussi étonnés de la petite quantité de plats que de la profusion des bouteilles ; mais quand ils ont eu goûté le vin d'honneur, ils ont compris cette prodigalité. L'orchestre du Grand-Hôtel et celui de Beau-Riavge charmaient les oreilles. Il y eut peu de toasts, car on voulait procéder à la distribution des prix avant la nuit. M. William Cuénod, président de la Société, remercia en peu de mots les concurrents, la municipalité et la population tout entière de leur participation et de leur bienveillant concours qui avait facilité la tâche du comité, puis il présenta une magnifique coupe que les élèves de M. Sillig offraient à la Navigation en témoignage de leur sympathie ; et il fit la lecture d'une lettre qui accompagnait ce don. Un membre, dont je n'ai pas entendu le nom, porta la santé de nos voisins d'Ouchy, puis M. Chavannes-Burnat, en quelques mots spirituels remercia le comité et but aux *Vaudois*.

Après la distribution des prix — et ils étaient nombreux — eut lieu l'ouverture du bal. Le rond de danse, situé au bas de la place du Marché, offrait un coup d'œil ravissant : toilettes fraîches et de bon goût, minois charmants et provocateurs, illumination splendide, musique vive et entraînante, tout concourait à rendre cette partie de la fête attrayante et pleine de charme.

Mais ce que chacun a admiré, ce qui restera longtemps dans les souvenirs de tous, c'est la soirée vénitienne. Il faut l'avoir vue pour s'en faire une idée, et je renonce à la décrire. Comment dépeindre ces guirlandes de feux qui semblaient courir le long des corniches, ces festons et ces grappes de transparents qui se balançaient gracieusement en prodiguant leurs milles couleurs ; ces embarcations légères, semblables à des feux-follets glissant mystérieusement sur l'onde ; cette barque amirale ruisselante de lumière, s'avancant majestueusement au milieu de cette flottille de feux et dont les deux grandes voiles, alternativement rouges, vertes, bleues, blanches ou sombres, s'élevaient gracieuses et légères au-dessus des eaux. La lune même dans tout son éclat jetait des flots de sa lumière pâle sur toute cette belle scène qu'elle semblait contempler avec bonté du haut de son trône. Il ne manquait que de

la musique ou des chants ; mais, non ! ils ne manquaient pas, car il y avait plus de charme dans ce grand silence, plus de douces émotions et de mélancolie à contempler ce tableau que si les pensées avaient été troublées par les accords d'une fanfare ou le bruit d'un orchestre.

En terminant, je crois être l'organe de toute la population veveysanne en remerciant le comité qui a su, sans tant de bruit, organiser, diriger et mener à bonne fin une fête qui demande beaucoup de travail et d'activité. Son entière réussite doit être la meilleure récompense donnée aux soins des organisateurs de la Fête du Lac.

D.

A mon petit ami Ernest D....

A LAUSANNE.

Dans ta lettre tu me dis, cher petit, que la semaine dernière, le jour-même de l'anniversaire de ta douzième année, tu as failli te noyer en te baignant dans ce beau et limpide Léman, et que tu fus sauvé, grâce au dévouement et au courage d'un de tes amis.

As-tu bien songé, cher petit, à la douleur que tu aurais causée à ta mère et à ton père ? T'es-tu figuré leurs cris et leurs larmes, lorsqu'on aurait rapporté à la maison ton petit corps tout bleu et gonflé par les eaux dans lesquelles tu jouais quelques minutes auparavant ?

Tu n'y a pas songé, n'est-ce pas ? La réflexion n'est pas encore de ton âge ; mais un jour viendra où, à ton tour, tu connaîtras les joies et les douleurs qui font palpiter le cœur paternel.

Ecoute les deux petites histoires qui suivent et puissent-elles te rendre plus prudent.

* *

En 1854, j'étais allé comme les années précédentes passer mes vacances d'automne à Coppet, chez ma grand'mère maternelle. Là j'avais fait connaissance du jeune duc Paul de Broglie (le même qui vient de quitter la maison pour se faire prêtre) ; il venait également passer ses vacances au château de sa tante, la baronne de Staël. Il avait amené avec lui, de Paris, un charmant enfant blond et rose, le petit vicomte d'Audigné.

Du même âge à peu près, ayant les mêmes goûts vagabonds, nous fûmes vite liés de cette amitié dont les enfants ne marchendent guère.

Un jour, — dont je me souviendrai toute ma vie, — par un beau et magnifique soleil d'automne, nous avions poussé une reconnaissance jusques près de Versoix, en suivant les bords du lac ; en revenant, harassés de fatigue, brûlés par le soleil, attisés par les caresses enchanteresses de cette eau si calme et si tranquille du Léman, nous décidâmes de nous baigner. Sitôt dit, sitôt fait.

L'eau était peu profonde, un sable fin tapissait le fond de l'onde et des noyers séculaires étendaient sur nos têtes leurs branches chargées de feuilles et de fruits, comme pour nous protéger de leur présence ; dans leurs rameaux, les oiseaux du ciel gazouillaient à plein gosier.

Nous étions en train de rire et de jouer, lorsque notre compagnon, le petit vicomte d'Audigné, poussa un cri.

Il s'était trop avancé et venait de perdre pied.

Ni moi, ni le duc Paul ne savions nager. Nous poussâmes des cris, nous appelâmes au secours; peine inutile; nous étions loin de toute habitation et personne, personne dans la campagne.

Par trois fois, je vis cette belle petite tête aux cheveux bouclés revenir sur l'onde, trois fois je le vis agiter ses petites mains, trois fois je l'entendis pousser ce cri suprême et déchirant :

— Ma mère! ma mère!

Puis, ce fut tout, l'eau se referma; un vaste rond dont les cercles allèrent en s'allongeant se forma à la place où il avait disparu. L'onde avait gardé sa proie. Et nous avions assistés immobiles, et sans pouvoir lui porter secours, à son agonie.

Eperdus, fous de douleur, nous revînmes en courant au château. On accourut, mais il était trop tard. Ce ne fut qu'au bout de deux heures de recherches que l'on trouva le cadavre de notre ami.

Et le soleil luisait toujours, les oiseaux continuaient à chanter dans le feuillage, et l'eau venait en douces vagues mourir aux pieds des noyers.

* *

Douze ans plus tard, en 1866, je me trouvais à Orbe; j'avais pour ami un jeune homme âgé de 18 ans, Charles Ramelet, garçon charmant, aimé de tout le monde, grâce à son heureux caractère. Il était l'idole de ses parents, un oncle surtout l'avait en profonde affection. Il était heureux autant qu'on peut l'être lorsqu'on a tout ce qui peut faire aimer la vie: Amitié, fortune et bonheur.

Charles avait deux passions: la chasse et la pêche. Cette dernière devait lui être mortelle.

Un soir, vers les quatre heures, il prit sa ligne, quelques provisions et partit en compagnie d'un jeune garçon d'une dizaine d'années. Il suivit les bords capricieux de l'Orbe jusqu'à ce qu'il arriva à l'endroit nommé le *Saut*.

Là le poisson foisonne, puis l'endroit est charmant. L'eau tombe en légère cascade, murmure agréablement un air mélancolique. De vieux saules étendent leurs branches sur le bord de la rivière, dont les eaux vertes laissent apercevoir le lit de cailloux polis et de beau sable jaune.

Charles s'assit à l'ombre d'un saule, prépara ses engins de pêche, et, avant de commencer, fit honneur aux provisions qu'il avait apportées. Puis, le malheureux, pour se raidir contre le sommeil qui le gagnait, prit un bain. En entrant dans l'eau il fut saisi soudain par un coup de sang, il perdit la tête et se débattit vainement contre la mort qui l'attirait. L'enfant qui l'accompagnait courut tout effrayé demander du secours.

Ce ne fut qu'au bout de quatre heures de recherches que l'on trouva le corps.

Ce spectacle ne s'effacera jamais de ma mémoire. Il était 10 heures du soir, plus de cinquante personnes couraient le long de la rivière. On avait allumé des lanternes et des torches, et quelques hardis nageurs avaient plongé, mais en vain.

Comme une ombre désolée, le pauvre oncle qui ché-

rissait tant cet enfant courrait le long de la berge en poussant des cris déchirants et en s'arrachant les cheveux.

A la maison, le père et la mère attendaient avec anxiété et conservaient encore un fol espoir.

A six heures du soir, on sortit le corps de l'eau.

La Société de gymnastique, dont le défunt avait fait partie, décida de lui rendre les honneurs funèbres. Le président étant alors absent, j'avais été nommé à sa place et chargé d'organiser le convoi.

Tous en habits noirs, gilets et gants blancs, sur la tête le béret rouge et la croix blanche, le béret des jours de fête, recouvert d'un double crêpe noir, nous portions le cercueil et tenions les coins du drap mortuaire, recouvert de couronnes et de fleurs ainsi que des insignes de sociétaire de notre ami. Précédant le cercueil, marchaient trois gymnastes, deux portant des fleurets, la pointe contre terre, et au milieu le drapeau de la société, à moitié développé et entouré de crêpe noir. C'était imposant et triste.

Quand nous fûmes arrivés au cimetière et que, suivant la mode barbare encore en usage à Orbe, on eût rempli la fosse de terre en présence des parents, lorsqu'au bruit lugubre de ces pierres tombant sur le cercueil, je vis chanceler et pâlir le pauvre père, lorsque je vis que d'un ami, dont deux jours auparavant je pressais la main loyale, il ne restait plus rien que le souvenir, je pris en haine cette eau traître et lâche qui, à deux reprises, m'avaient enlevé l'objet d'une fraternelle affection, et depuis lors je ne me suis plus baigné, ni dans lacs, ni dans rivières.

Ernest, mon ami, fais-en autant.

G. RICHARDET.

Paris, juillet 1868.

TREBOUX

5

V

Peu à peu la vallée du Léman sort de l'obscurité, les sommités des Alpes se découpent sur le ciel qui se colore des teintes du matin. La longue ligne des glaciers réfléchit les premières lueurs du jour. Plus bas, paraît le ruban bleu du lac et les rives lointaines de la Savoie. Les campagnes endormies se réveillent. On entend le son des cloches et les bruits de la charrue; le soleil paraît sur les hauteurs, il atteint la plaine qu'il inonde de sa brillante lumière. Les mille villages de cette riche vallée, les fermes et les maisons isolées se dessinent sur les tapis des prairies; les clochers et les vieux châteaux étincellent.

A cette atmosphère si pure, à ce riant matin, les sombres images qui s'étaient emparées de l'âme du proscrit disparaissent, le cauchemar qui depuis longtemps pesait sur son cœur se dissipe. Il y a donc encore sur la terre un lieu où l'on peut trouver le bonheur! L'amour de la vie, de cette vie qu'il croyait détester, se réveille.

D'abord les idées de paix et de sécurité lui suffisent. Ces campagnes sont pures de sang. Le vent ne peut apporter jusque-là les hurlements des révolutions et leurs chants impies. L'écho de ces montagnes ne répéta jamais les clameurs d'une populace altérée de sang. L'homme persécuté trouve, à l'ombre de ces immenses rochers, un repos que des rêves effrayants ou un plus effrayant réveil ne viennent point interrompre.

Mais celui qui renaît à la vie ne se lasse point de passer en revue toutes les jouissances qui l'attendent. Le proscrit était trop accoutumé à l'agitation; jeune encore, il avait un trop grand besoin du mouvement du monde pour s'en tenir